

**Paris, le 12 mai 2016****EUROSIC ACQUIERT 26,64% DU CAPITAL DE FONCIERE DE PARIS**

Eurosic annonce avoir acquis ce jour :

- l'intégralité<sup>1</sup> de la participation détenue par Allianz dans la société Foncière de Paris soit 2 336 876 actions représentant 22,7% du capital, au prix de 145,00 euros par action (dividende 2015 de 9,00 euros attaché) et 115.058 OSRA Foncière de Paris au prix de 188,82 euros par OSRA ; et
- l'intégralité de la participation détenue par Generali dans Foncière de Paris, soit 406 176 actions Foncière de Paris représentant environ 3,9% du capital au prix de 145,00 euros par action (dividende 2015 de 9,00 euros attaché).

Cette acquisition est intervenue dans le cadre d'une transaction hors marché après l'obtention par Eurosic de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence au titre du contrôle des concentrations dans le cadre de son rapprochement avec Foncière de Paris (cf. communiqué Eurosic du 9 mai 2016).

**A propos d'Eurosic**

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) qui gère un patrimoine évalué à plus de 3 milliards d'euros à fin décembre 2015, principalement composé de bureaux, situés à Paris, en première couronne parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

L'action Eurosic est cotée à Euronext Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

**Relations Investisseurs et presse**

CITIGATE  
Nicolas Castex  
Tél : +33 1 53 32 78 88 / + 33 6 66 58 82 45  
Nicolas.castex@citigate.fr

EUROSIC  
Nicolas Darius  
Directeur Finances  
Tél : +33 1 45 02 24 73  
n.darius@eurosic.fr

**Pour plus d'information :** [www.eurosic.fr](http://www.eurosic.fr)

---

<sup>1</sup> A l'exception de trois actions.